

Réponse à la demande du BAPE sur les maisons Novoclimat et R-2000

1. Parmi toutes les nouvelles maisons construites présentement (en 2002 ou en 2003) au Québec, quel est le pourcentage qui sont construites selon les normes Novoclimat ou R-2000 ?

R. En 2002-2003, les entrepreneurs québécois ont construit 206 maisons qui ont obtenu la certification Novoclimat et 2 maisons de type R-2000. Cela représente moins de 1 % des quelque 25 000 maisons unifamiliales mises en chantier durant cette période.

2. Quel est l'effet de l'introduction de normes Novoclimat et R-2000 dans le parc résidentiel sur la consommation électrique annuelle au Québec (énergie évitée) ?

Évaluer la quantité d'énergie ainsi évitée :

a) au cours de la dernière année ;

R. Considérant les diverses catégories (maisons conventionnelles, maisons usinées et maisons R-2000) ainsi que la source d'énergie utilisée pour le chauffage, on estime à 1,4 GWh par année l'électricité économisée grâce à ces 208 maisons construites en 2002-2003.

b) depuis l'introduction des programmes Novoclimat et R-2000.

R. Depuis l'introduction du programme, il y a eu 289 maisons certifiées Novoclimat pour une économie annuelle récurrente estimée à 2,0 GWh.

Pour les 234 maisons R-2000, l'économie annuelle récurrente est estimée à 2,4 GWh.

3. Quel serait le potentiel d'énergie électrique supplémentaire évitée annuellement si dorénavant toutes les nouvelles résidences étaient construites selon les normes Novoclimat ou R-2000 ?

R. Si on applique l'économie associée à la maison Novoclimat aux quelque 25 000 maisons unifamiliales construites annuellement au Québec, on peut estimer à 171,1 GWh l'économie annuelle récurrente.

Si on appliquait plutôt la norme R-2000, l'économie d'électricité serait de 251,6 GWh.